



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Inauguration de la centrale photovoltaïque au sol de Guignen

Jeudi 17 juin 2021
à 11h00

Jeudi 17 juin a lieu l'inauguration officielle de la centrale solaire de Guignen en présence de tous les partenaires du projet, à savoir le SMITCOM du Pays de Vilaine, l'entreprise Générale du Solaire et la SEML Énerg'iv. Située sur un ancien site d'enfouissement de déchets, cette centrale a été mise en service en avril dernier et a déjà produit plus de 1 206 MWh. C'est actuellement la plus grande centrale solaire en activité en Ille-et-Vilaine.

La genèse du projet

Il s'agit d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur un ancien site d'enfouissement de déchets, fermé en 2002 et situé sur la commune de Guignen. Cet espace pollué de 10 hectares non exploitable et l'idée d'une reconversion en site de production d'énergie solaire a germé au sein des élus du SMICTOM.

Ce projet a été initialement confié à la société de projet KER HEOL, filiale de Générale Du Solaire, qui l'a récemment cédé à la SEML Énerg'iv dont l'objectif est de massifier le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine.

Le SMICTOM du Pays de Vilaine, propriétaire du site, était très favorable au rachat par la SEML Énerg'iv du projet, afin d'en accroître la maîtrise par les acteurs publics locaux et d'en faire un maillon essentiel de l'autonomie énergétique de Guignen,



de Vallons de Haute Bretagne Communauté et plus largement du Pays des Vallons de Vilaine.

La cession de KER HEOL au profit de la SEML Énerg'iv s'est matérialisée par le rachat du contrat de développement et d'un contrat EPC couvrant l'ensemble des travaux de construction et de mise en service de la centrale. Énerg'iv a porté l'investissement initial, dont une partie a été ouverte aux habitants du territoire, et à exploiter la ferme solaire pendant une durée minimale de 30 ans.

Le raccordement de la centrale au réseau public de distribution a été

réalisé par ENEDIS, dans un délai permettant une mise en service dès la fin des travaux.

L'énergie est vendue à ENERCOOP, énergéticien engagé dans la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.

La centrale en bref

11 500 panneaux solaires sur un site de 10 hectares
Production de 5,5 GWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 1 200 foyers d'Ille-et-Vilaine ou 40% de l'électricité consommée à Guignen.
6 % de la production photovoltaïque globale du département

- Travaux effectués entre septembre 2020 et mars 2021
- Mise en service de la centrale en Avril 2021
- Déjà 1 206 MWh produit en moins de 2 mois



Investissement & implication citoyenne

Le coût global de l'opération s'élève à 4 600 000 € HT, intégralement porté par Energ'iV.

Les habitants ont investi 100 000 euros dans ce projet (2,25%) via un financement participatif.

Energ'iV a souhaité ouvrir le financement du projet aux habitants afin de les associer au projet, tout en permettant des retombées économiques sur le territoire.

Un financement participatif a été mis en place en janvier 2021 via une collecte en ligne sur Gwenneg, plateforme bretonne de financement participatif. La priorité a été donnée aux habitants de Guignen désireux de s'impliquer concrètement dans la transition énergétique. 37 citoyens ont participé à cette collecte avec un panier moyen de 2 892 euros. Les fonds ont été récoltés en moins de 3 semaines, montrant le vif intérêt de la population pour le projet. Cette campagne de financement participatif est certes symbolique sur le montant global de l'investissement mais a toutefois permis d'impliquer la population locale sur un projet de territoire.

Un prêt de 3 753 930,00 € € a été contracté par Energ'iV avec ARKEA pour compléter le financement.

Les acteurs du projet



La Société d'Economie Mixte Locale Energ'iV (SEML Energ'iV) réalise avec la centrale solaire de Guignen son premier projet en tant qu'investisseur et producteur d'énergie renouvelable. Ce projet s'inscrit dans sa stratégie de développement et lui permettra :

- de disposer, 2 ans et demi après sa création (septembre 2018), d'un outil de production en exploitation de taille conséquente ;
- de renforcer le partenariat avec les communes et intercommunalités du Pays des Vallons de Vilaine, qui disposent d'un important potentiel en énergies renouvelables (éolien / photovoltaïque / méthanisation) actuellement sous-exploité ;
- de réaliser sa première campagne de financement participatif citoyen ;
- de poursuivre de manière accélérée et très opérationnelle sa montée en compétence sur la maîtrise d'ouvrage liée à la construction de centrale photovoltaïque au sol, une montée en compétences nécessaire au vu du portefeuille de projets de plus 17 MWC en cours de développement sur 7 autres sites d'enfouissement de déchets du département.

Le syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets (SMICOM) du Pays de Vilaine est propriétaire du foncier de la centrale solaire.



Créé en 2008 à l'initiative de Daniel Bour, le groupe GÉNÉRALE DU SOLAIRE est un expert du développement, de l'ingénierie, de la construction, du financement et de l'exploitation de centrales photovoltaïques, ainsi qu'un producteur indépendant d'électricité, en France et à l'International.



Le Groupe détient en propre plus de 200 MWC de centrales solaire en France et avec plus de 300 projets lauréats aux appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie, il est un des acteurs leader du secteur. Très présent également à l'étranger, le Groupe a aujourd'hui près de 1 GWC de projet en développement dans le monde.

Plus d'informations sur : www.gdsolaire.com

